



Avec 12 bouteilles de soda recyclées, on fabrique un oreiller...

Vous rejetez en moyenne chaque année 6 fois votre poids ! Adoptez la tri-attitude

Avec 4 briques alimentaires recyclées, on fabrique un rouleau de papier toilette...

La gestion des déchets : une responsabilité partagée

Qui collecte ?

La société Nicollin, basée à Buc, est le prestataire chargé de la collecte des déchets à Versailles ; pour la ville, il s'agit d'une brigade de 10 camions de 19 tonnes, dont un sur Porchefontaine.

L'ÉQUIPE DE PORCHEFONTAINE

Un camion, c'est un équipage de trois personnes : le chauffeur, Ben Amar Enebeti, responsable de la collecte, et les 2 ripeurs, Sissoko Noumouke et Mohamed Damani ; ces trois personnes ne ménagent pas leur peine pour assurer une collecte de qualité. Connus par beaucoup de Porchefontains, ils participent à leur façon à l'animation du quartier. Leur tournée commence à 18h30 du Pont des Chantiers jusqu'au bout de la rue du Pont Colbert puis se poursuit jusqu'à 1h du matin environ par le reste du quartier.

Chaque année, de plus en plus tôt dans la saison, ils nous contactent pour les aider à faire barrage aux petits truands qui se font passer pour eux et ré-

coltent ainsi leurs étreintes. Donc attention : si des personnes se présentent chez vous dès fin octobre, sous l'étiquette et souvent une tenue semblable à celle de Nicollin, méfiance et fermeté... demandez à consulter leurs cartes d'agents Nicollin comportant leur nom et leur photo !

Que faire des « hors-bacs » ?

ENCOMBRANTS ET PRODUITS TOXIQUES

Depuis 2009, certaines collectes ont été optimisées, ce qui se traduit à Porchefontaine par :
• tous les jeudis, la collecte des encombrants, maintenant sans appel téléphonique préalable,
• le 4^e samedi de chaque mois, le matin, à la Maison de Quartier, un point d'apport volontaire (PAV) pour les DDM (déchets dangereux des ménages) : piles, batteries, peintures, pesticides, médicaments, cosmétiques, colles, vernis, ampoules, cartouches d'encre, radiographies, ...
Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile versaillais.

A noter : tous les samedis, matin et après-midi, un point d'apport volontaire est ouvert dans un des quartiers de Versailles

DEEE : DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Depuis 2010, Versailles Grand Parc se préoccupe également de la collecte des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) :



Avec 27 bouteilles d'eau recyclées, on fabrique une couverture polaire...

• les matériels électriques et électroniques sont encore collectés par les encombrants, tolérance accordée jusqu'à l'ouverture de la déchetterie de Bois-d'Arcy (voir ci-joint),
• autres possibilités : les 3^e (Place Poincaré) et 4^e (parking de l'avenue de Sceaux) samedis de chaque mois, toute la journée, une benne est mise à la disposition des Versaillais.

Qui traite ?

LE SYCTOM,

Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères de l'agglomération parisienne, assure pour Versailles la gestion :

• des ordures ménagères, incinérées à Issy-les-Moulineaux,
• des déchets recyclables et des encombrants, dirigés vers le centre de tri à Buc chez Nicollin.

VERSAILLES GRAND PARC,

pour sa part, est chargé :
• des déchets végétaux, acheminés vers une plateforme de compostage à Thiverval-Grignon,
• du verre, transporté à Buc chez Nicollin, qui lui-même l'achemine vers Saint-Gobain.

Quelques chiffres

Depuis 2009, Versailles Grand Parc assure le service d'élimination et de valorisation des déchets ménagers pour les onze communes adhérentes ; la population totale ainsi desservie est de 173 895 habitants.

TONNAGES COLLECTÉS EN 2010

	ordures ménagères	déchets recyclables	encombrants	verre
Versailles	19476	3759	2372	1929
Secteur Porchefontaine	2010	413	*	*

* Les tonnages pour les encombrants et le verre ne sont pas dissociés par secteur lors de la collecte ; c'est pourquoi ils n'apparaissent pas sur ce tableau.

EN KILOS, PAR HABITANT ET PAR AN, EN 2009

	ordures ménagères	encombrants	déchets végétaux	Journaux	verre	TOTAL
Versailles Grand Parc	257	28	31	44	22	383
Versailles	275	26	15	44	21	384

En région parisienne, chaque habitant produit une moyenne de 475 kg de déchets ménagers par an, soit 90 kg de plus que les Versaillais...

Parlons un peu budget

Tout ce qui concerne l'environnement et les déchets est inscrit au budget de Versailles Grand Parc soit, en 2011, (92,5 M€ en fonctionnement et 11 M€ en investissement). En 2010, la gestion des déchets représente 59% des dépenses réelles de fonctionnement (chiffres 2010), la culture 26%, le développement économique 3%.

Côté recettes, 17,4 M€ proviennent de la fameuse TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Les professionnels, quant à eux, paient une redevance spéciale : environ 1 270 000 € en 2009. Par ailleurs, les aides au recyclage et la vente des déchets recyclés ont augmenté ces recettes en 2009 de 1 280 190 €.

Avec 100 kg de papier recyclé, on peut imprimer plus de 550 journaux...



Avec 3 boîtes de céréales (242 gr), on fabrique 1 boîte à chaussures...



Compostage, lombricompostage

De nouveaux mots à ajouter à notre vocabulaire et de nouvelles façons d'agir dans le traitement des déchets. Composter, c'est déposer les déchets vers (les fleurs...) et les déchets de cuisine dans un bac, le composteur. Ces déchets vont se décomposer et former du compost, un engrais écologique pour l'enrichir des sols. Le compostage est donc l'action de supporter pour obtenir du compost ! C'est aussi et surtout le moyen de réduire la quantité des ordures ménagères et donc le contenu de nos poubelles grises. Versailles Grand Parc aide les foyers qui le désirent à s'équiper gratuitement en composteur (indispensable pour ne pas attirer les rongeurs), en bois ou en plastique, avec en prime le biseau pour récolter les déchets de cuisine et les déposer dans le composteur. Une seule exigence : participer à des réunions explicatives. Les prochains sont prévues en septembre ; pour s'inscrire, contacter le **0 800 284 524**

Et le lombricompostage ?

Ce traitement des ordures ménagères n'est plus réservé aux seules familles habitant un pavillon. Il existe maintenant le lombricompostage pratiqué en appartement. A Châtillon, une expérience est menée depuis l'été dernier auprès de quelques foyers et les résultats sont probants : au moins 5 kg par mois d'ordures ménagères en moins dans les poubelles.

L'OBJECTIF : réduire le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères ainsi que les nuisances liées à leur transport et à leur incinération.

LE FONCTIONNEMENT : un lombricomposteur de la taille d'une grande poubelle prend place dans la cuisine, sur le balcon ou la terrasse et recueille épiluchures, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, fleurs fanées... digérées par des lombrics qui fournissent un superbe compost.

QUE FAIT-ON DU COMPOST AINSI OBTENU ?

Le compost est utilisé par les producteurs comme fertilisant pour les plantes d'intérieur, les jardinières... Quand il en reste il est partagé avec les habitants de l'immeuble ou les collègues de bureau.

A noter : le composteur ne produit aucune odeur désagréable et les lombrics ne s'échappent pas, trop occupés à fabriquer le compost ! Une expérience à tenter sur Versailles Grand Parc... !



A propos...

...des lingettes

Jetées dans les toilettes, les lingettes sont susceptibles de boucher les tuyaux d'évacuation mais aussi les grilles et les pompes des stations d'épuration, ce qui coûte très cher à la collectivité ; jetées avec les ordures ménagères non recyclables, donc incinérées, elles contribuent un peu plus à la pollution de l'air ; de plus, à usage unique, elles augmentent le volume des déchets non recyclables.

Conclusion, ni écologique ni économique, la lingette génère 3 à 6 fois plus de déchets que les produits traditionnels, tout en contribuant à la pollution de l'air. A la lingette, préférons l'éponge, la serpillière, le torchon et les produits ménagers. Ces derniers ne sont pas tous inoffensifs pour l'environnement mais on trouve des produits certifiés bio.

Si vous persistez à les utiliser, surtout jetez-les dans la poubelle grise, celle des déchets ménagers !

...des carreaux de verre, vitres, glaces, cadres

Surtout, ne pas les déposer dans les points collecte de verre ; comme ils ne

peuvent pas être recyclés en bouteille, ils polluent le conteneur. Pour l'instant, en attendant l'ouverture de la déchetterie de Bois d'Arcy, les emballer dans du carton pour ne pas blesser les ripeurs et les déposer dans la poubelle grise, avec les ordures ménagères.

...des seringues

A ne jamais jeter dans les bacs gris ou bleus ! Pour des raisons de sécurité, elles sont collectées à part (code de la santé publique) car elles présentent un risque potentiel d'infection et de contamination (bactéries, virus) pour les proches, les usagers de la voie publique et le personnel chargé de la collecte, du tri et du traitement des déchets.

Sur le territoire de Versailles Grand Parc La collecte est un service simple et gratuit dont bénéficient les particuliers en auto-traitement. Il suffit de se procurer en pharmacie une boîte jaune vide homologuée, à usage unique, et la rapporter à l'une des pharmacies participant à la collecte. Pour connaître la liste des pharmacies, contacter le :

0 800 284 524
APPEL GRATUIT DEPUIS UN PORTE-FIÈRE

Recycler et valoriser

En 20 ans, la production des déchets a doublé en France. Le SYCTOM de l'agglomération parisienne, qui traite les déchets de Versailles, collecte 2,5 millions de tonnes chaque année. Les déchets sont classés en trois catégories : les ordures résiduelles incinérées et chauffant 300 000 équivalents-logements, les déchets fermentescibles et les déchets recyclables. Il était urgent de recycler et surtout de valoriser.

Le tri permet en effet de préserver les ressources non renouvelables : par exemple, récupérer une tonne de canettes évite l'extraction de deux tonnes de bauxite ; une tonne de plastique évite de pomper 650 kg de pétrole brut. Nos bouteilles de verre peuvent contenir jusqu'à 90 % de verre recyclé. Plastique ou verre, le matériau recyclé n'est pas de la seconde catégorie ! Le jeudi, notre poubelle bleue part pour Buc où, en partenariat avec le SYCTOM, elle est fouillée comme un trésor potentiel. On y trouve 40 % de papier, 23 % de carton, 5 % de bouteilles, 3 % de canettes et 29 % d'erreur de tri (sic).

Au centre de tri

En suivant le parcours de la poubelle bleue, nous sommes arrivés au centre de tri de collecte sélective de Nanterre que nous avons visité. Le contenu des bennes est à nouveau contrôlé avant d'être déversé : 2 % repartent directement vers l'incinérateur. Puis un premier tri manuel évince du flux les indésirables : sacs fernés, grands cartons... Les bons pour le service passent alors au tri mécanique : les plats (cartons) sont séparés des creux (caisses, boîtes de conserve). Ces derniers sont aimantés pour extraire ceux contenant du fer. Enfin un ultime tri manuel oriente vers des bacs les journaux, les bouteilles de lait, l'acier... Les matériaux triés sont ensuite compressés en « balles » avant de partir se réincarner. L'usine



visité est en bord de Seine : une péniche emporte les balles de papier à côté de Rouen dans une papeterie : 24 000 tonnes par an soit 1040 trajets en camion évités. Les bouteilles de lait (PEHD) deviennent des canalisations ou des bancs publics, vous vous endormirez sous une couette fabriquée avec 67 bouteilles et vous emprunterez les pistes cyclables à bord de 670 canettes, soit un vélo.

Bien trier

Au-delà de l'organisation de la collecte et de la valorisation, des actions de communication sont menées. D'accord, trier c'est bien, mais bien trier, c'est mieux ! Un guide vous est offert par Versailles Grand Parc pour réviser vos gestes verts. Cependant le recyclage n'est pas un objectif en soi, il s'agit désormais de faire maigrir sa poubelle. Les déchets non recyclables ont déjà diminué de 7% en 6 ans mais le meilleur déchet est encore celui qui n'est pas produit.

Une nouvelle déchetterie

Versailles Grand Parc va bientôt offrir de nouveaux services pour se débarrasser des déchets trop encombrants, dont on ne sait aujourd'hui que faire et qu'on dépose discrètement dans le bac gris à défaut de savoir où ! Le pot du chrysanthème de l'automne dernier, le vieux ordi que les encombrants ont refusé, les gravats de travaux, etc. Un programme de réseau de déchetteries est à l'étude (4 sites présentés) avec à l'automne l'ouverture du site de BOIS D'ARCY pour les Versaillais. On pourra y déposer les déchets qui ne sont pas ou ne seront plus collectés : bois, ferrailles, gravats, DEEE, déchets dangereux des ménages, huiles de vidange, cartouches d'encre, médicaments, pneus... bref tout.

teries est à l'étude (4 sites présentés) avec à l'automne l'ouverture du site de BOIS D'ARCY pour les Versaillais. On pourra y déposer les déchets qui ne sont pas ou ne seront plus collectés : bois, ferrailles, gravats, DEEE, déchets dangereux des ménages, huiles de vidange, cartouches d'encre, médicaments, pneus... bref tout.

Et si on allait plus loin...

Développement de produits verts, actions en faveur de l'environnement, tri... cependant la production s'inscrit toujours dans une logique éphémère : un produit naïf, vil, meurt et devient un déchet à traiter. Et si on pensait le cycle de A à Z, dès sa conception. C'est le concept « cradle-to-cradle » (du berceau au berceau), imaginé par l'Américain McDonough et l'Allemand Braungart en 2002 : créer des produits dépourvus de toute substance toxique et éco-conçus pour être quasi-indéfiniment recyclés. En fin de vie, chaque objet est destiné à une autre utilisation, sans gaspillage des constituants d'origine ; les déchets d'aujourd'hui deviennent alors les matières premières de demain. Les entreprises certifiées « C2C » se développent sans nuire à l'environnement et à leur rentabilité puisque leurs déchets ont de la valeur : Dim a ainsi créé des collants compostables ; les rognures de coupe d'une usine textile C2C, recyclées auprès

d'un consortium de producteurs de fraises en matière biodégradable, sont utilisées comme paillage couvre-sol et isolant. Des couches pour bébé au gazon artificiel, des façades de bâtiments préfabriqués aux sièges de bureau, la liste est longue et continue de s'allonger.

A partir de 11 bouteilles de lait recyclées, on fabrique un arrosoir



Pour tout renseignement complémentaire, un seul numéro, le **0 800 284 524**. Vous y serez accueillis par une équipe très compétente et très disponible, équipe que nous remercions vivement pour sa précieuse collaboration. Direction de l'environnement - Secteur traitement 7 ter, rue Porte de Buc - 78 000 Versailles Mail : environnement@grandparc.fr



Dossier réalisé par Nathalie Hard et Dominique L'Hoste